

Brevet Capitaine 200 Voile

Programme Filières Stratégiques

Accès à la formation

- Être titulaire du Certificat de Matelot de Pont (Ex CIN)
- Justifier de 12 mois de navigation effective
- Être reconnu apte à la navigation par un médecin des gens de mer Français

Modalités de sélection

- Épreuves de pré-sélection (pratique + entretien de motivation)

Contenu de la formation :

- **Préparation au diplôme de Capitaine 200**

Module P1-1

- Navigation
- Stage RADAR
- Météorologie
- Règles de barres, feux balisage, signaux
- Tenue de quart
- Manœuvre
- Anglais SMCP

Module P2-1

- Description et construction
- Stabilité
- Sécurité

Module M1-1 – Machines marines

Module M2-1 – Électricité

Module NP-1

- Environnement réglementaire et le rapport de mer

Module Voile

- Propulsion vélique
- Formation pratique embarquée
- Compléments de navigation et de météorologie
- Gestion d'une navigation commerciale
- Anglais

Formations Spécifiques

C.G.O. Certificat Général d'Opérateur - STCW

EM III - Enseignement Médical de Niveau II

Formation pour le personnel servant à bord des Navires à passagers.



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

FormaCODE : 31872 /31892

Code ROME : N3101

Code RNCP : 17690

BREVETS PROFESSIONNELS Marine Marchande

Validation :

Délivrée par la DIRM

- Le diplôme du Capitaine 200 Voile est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 /20, sans note éliminatoire, sur **la totalité des modules**.
- Le Brevet du Capitaine 200 Voile illimité est délivré aux candidats ayant obtenu les formations complémentaires : CGO et médical 3

Épreuves d'examen

- Épreuves écrites, orales et pratiques en cours de formation (CCF) et épreuves finales écrites orales

Débouchés

- **CAPITAINE 200 VOILE**

Les titulaires du certificat d'enseignement médical de niveau I (EM I) ne peuvent exercer leurs fonctions au-delà de **20 milles des côtes**.

Les titulaires du certificat d'enseignement médical de niveau II (EM II) ne peuvent exercer leurs fonctions au-delà de **200 milles des côtes**.

les titulaires du brevet de capitaine 200 voile pouvant justifier de douze mois de navigation en qualité de capitaine à bord de navires à voile peuvent exercer leurs fonctions **au-delà de 200 milles des côtes** sous réserve qu'ils soient également titulaires du certificat d'enseignement médical de niveau III (EM III) et du certificat général d'opérateur (CGO)..

Niveau de sortie : Niveau IV

Date de démarrage : 18 / 11 / 2019

Effectif total programmé : 10 Stagiaires

Parcours moyen : 805 heures

Personnes à contacter : Cécile SCIORELLA

Lieu principal de formation :

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa

Avenue du Docteur Victor Robini

06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33 - Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

Email : inseit.formation@wanadoo.fr